

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00119 Numéro SIREN : 434 265 435 Nom ou dénomination : 3A.COM
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2019 sous le numéro de dépôt 19486



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société 3A.COM		15 ALLEE DUGUAY TROUIN	
SIRET	4 3 4 2 6 5 4 3 5 0 0 0 1 7	44000 NANTES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

RCS N°

B ACTIVITE

Activités exercées	COMMERCE TELEPHONIE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	---	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
GENERALE DE SERVICES COMPTABLES 3 BD STRASBOURG 13003 MARSEILLE Tél: 04.91.08.14.24			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 24/04/2019	Lieu: NANTES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Gérant
		Signature	KHADIR AZZEDINE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2019		
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065								
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
					Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
1		2	3	4	5	6	7	8
M BOUZIR ABDENOUR 8 RUE SAMUEL DE CHAMPLAIN 44300 NANTES		245	2018	16 167				
M KHADIR AZZEDINE gerant 44 RUE MATHIS 75019 PARIS		130						
M KHADIR ABDENOUR 6 PLACE STRASBOURG 13003 MARSEILLE		125						
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		30 608		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société 3A.COM

du 01/01/2018

Adresse 15 ALLEE DUGUAY TROUIN 44000 NANTES

au 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❷)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❸)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❹)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❶)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❷)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❸)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶ :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ❷		- de l'exercice 2018 ❷	
- de l'exercice précédent ❸		- de l'exercice précédent ❸	
Nom et qualité du signataire KHADIR AZZEDINE Gérant		A NANTES le 24/04/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise Société 3A.COMNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 15 ALLEE DUGUAY TROUIN44000 NANTESNuméro SIRET * 4 3 4 2 6 5 4 3 5 0 0 0 1 7Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
Total général (I+II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		7 622	7 622
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		763	763
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134		(49 183)	(53 461)
	Résultat de l'exercice	136		4 481	4 277
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(36 316)	(40 798)
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 030	6 309
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 34 339)	172		42 294	47 954
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		49 324	54 263
Total général (I + II + III)		180		13 008	13 465
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société 3A.COM

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	100 157	109 587	
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230	3 813	48	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)				232	103 970	109 635	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	34 130	41 502	
	Variation de stock (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	29 744	28 347	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 001	244	1 377	1 405	
	Rémunérations du personnel *						250	30 050	30 990	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	4 100	4 116	
	Dotations aux amortissements *						254			
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	86	59
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
	Total des charges d'exploitation		(II)				264	99 488	106 419	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	4 481	3 216	
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						280		
Produits exceptionnels						290		1 519		
Charges financières						294				
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300		457
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348				
Impôts sur les bénéfices *						306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	4 481	4 277		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	4 481	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989					
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344					
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655			350	1 836	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	2 645	354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables : *147.....261		dont imputés sur le résultat :				360		2 645		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	0	372		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible]

Détail des déductions diverses		
CICE		1 836
Total des déductions diverses	350	1 836

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3A.COM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 283	442		444		446	2 283	2 283
	Installations générales, agencements divers	450	2 800	452		454		456	2 800	2 800
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	6 681	472		474		476	6 681	6 681
Immobilisations financières		480	1 737	482		484		486	1 737	1 737
TOTAL		490	13 500	492		494		496	13 500	13 500

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 283	532		534		536	2 283
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 800	542		544		546	2 800
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560	6 681	562		564		566	6 681
TOTAL		570	11 763	572		574		576	11 763

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3A.COM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	1 4 7 2 6 4	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983	2 6 4 5	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	1 4 4 6 1 8				
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870	1 4 4 6 1 8				

IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		380					
N° du centre de gestion agréé		388					
Montant de la TVA collectée		374				20	031
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378				12	342
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397					

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société 3A.COM				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024		160	
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	2
---	---

(I) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 4 3 4 2 6 5 4 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 3A.COM

ADRESSE (voie) 15 ALLEE DUGUAY TROUIN

CODE POSTAL 44000

VILLE NANTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUZIR Prénom(s) ABDENOUR

Nom marital % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 245

Naissance : Date 100466 N° Département Commune THENIA Pays

Adresse : N° 8 Voie RUE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Code postal 44300 Commune NANTES Pays

Titre (2) M Nom patronymique KHADIR Prénom(s) AZZEDINE

Nom marital % de détention 26.00 Nb de parts ou actions 130

Naissance : Date 291267 N° Département Commune ALGER Pays

Adresse : N° 44 Voie RUE MATHIS

Code postal 75019 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

4 3 4 2 6 5 4 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 3A.COM

ADRESSE (voie)

15 ALLEE DUGUAY TROUIN

CODE POSTAL

44000

VILLE

NANTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	KHADIR	Prénom(s)	ABDENOUR
Nom marital		% de détention	25.00	Nb de parts ou actions	125
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	301063		ALGER	DZ	
Adresse :	N°	Voie			
	6	PLACE STRASBOURG			
Code postal	13003	Commune	MARSEILLE	Pays	France

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

4 3 4 2 6 5 4 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 3A.COM

ADRESSE (voie)

15 ALLEE DUGUAY TROUIN

CODE POSTAL

44000

VILLE

NANTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 007.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 100 156.75 Euros et dégageant un bénéfice de 4 481.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATE D'AVANCE			2 671.44
31/12/2018 EX 1/3625 OVH.COM	4.43		
31/12/2018 EX 2/GENERALI	473.07		
31/12/2018 EX 5/8728 OVH.COM	28.77		
31/12/2018 EX 6/3709 STANLEY SOLUTION	592.48		
31/12/2018 EX 4/ SADI	189.29		
31/12/2018 EX 2/0714 REX ROTARY	212.15		
31/12/2018 EX 2/ CUDENNEC LOYER	1 112.90		
31/12/2018 EX 2/ CUDENNEC LOYER	53.00		
31/12/2018 EX 2/7816 OVH.COM	5.35		
COMPTES DE PASSIF			
42800000 PERSONNEL CHARGES A PAYER			2 358.43
31/12/2018 EX Provisions pour congés payés		2 358.43	
43800000 ORGANISME SOCIAUX A PAYER			488.59
31/12/2018 EX Provisions pour congés payés		488.59	
46860000 CHARGES A PAYER			269.00
31/12/2018 OD CHAP GSC 12		269.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
21500000	MATERIEL ET OUTILLAGE	2 283	2 283				
21810000	AGENCT AMENAGT INSTALLATION	2 800	2 800				
21830000	MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 681	6 681				
28150000	AMORTIS MAT & OUTILLAGE	2 283	2 283				
28181000	AMORTIS AGENCT AMENAGNT INSTAL	2 800	2 800				
28183000	AMORTIS MAT DE BUREAU ET INFOR	6 681	6 681				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 737	1 737				
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	1 737	1 737				
TOTAL I		1 737	1 737				
AUTRES CREANCES		2 825	2 548	278	10.89		
44400000	ETAT IS	1 836	2 134	298	13.96		
44551000	TCA A DECAISSER	461		461			
44560000	TVA S/ACHAT DEDUCTIBLE	1		1			
44560200	TVA SUR ACHAT DEDUCTIBLE 20%		0	0	100.00		
44566000	TVA S/FRAIS DEDUCTIBLE	527	413	114	27.73		
44580000	TCA A REGULARISER		0	0	100.00		
DISPONIBILITES		5 774	7 890	2 116	26.82		
51200000	BPPC	513	1 661	1 148	69.09		
51210000	LCL	3 168	2 350	818	34.83		
53100000	CAISSE	2 093	3 880	1 787	46.06		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 671	1 290	1 382	107.10		
48600000	CHARGES CONSTATE D'AVANCE	2 671	1 290	1 382	107.10		
TOTAL II		11 271	11 728	457	3.90		
TOTAL GENERAL		13 008	13 465	457	3.40		

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		7 622	7 622		
10100000 CAPITAL		7 622	7 622		
RESERVE LEGALE		763	763		
10610000 RESERVES LEGALES		763	763		
REPORT A NOUVEAU		49 183	53 461	4 277	8.00
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		49 183	53 461	4 277	8.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		4 481	4 277	204	4.77
TOTAL I		36 316	40 798	4 481	10.98
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		7 030	6 309	721	11.44
40100000 FOURNISSEURS		7 030	6 309	721	11.44
AUTRES DETTES		42 294	47 954	5 660	11.80
42100300 BOUZIR ABDENOUR		1 310	2 573	1 263	49.08
42101300 Rémun. BENABDALLAH NABIL		712	712		
42101800 Rémun. BOUFERMEL ABDENNOUR		679	658	21	3.15
42800000 PERSONNEL CHARGES A PAYER		2 358	2 915	557	19.10
43100000 URSSAF		700	2 274	1 574	69.23
43701000 A3M MALAKOFF MEDERIC		985	975	10	1.03
43703000 HUMANIS PREVOYANCE		76	76		
43704000 FORMATION CONTINUE		168	201	33	16.31
43705000 TAXE APPRENTISSAGE		208	207	1	0.52
43800000 ORGANISME SOCIAUX A PAYER		489	588	100	16.93
44551000 TCA A DECAISSER			2 105	2 105	100.00
44560000 TVA S/ACHAT DEDUCTIBLE			0	0	100.00
44570000 TVA COLLECTEE		1	0	0	106.06
45501000 CPTE COURANT ASSOCIE I		34 339	34 356	17	0.05
46860000 CHARGES A PAYER		269	313	44	14.05
TOTAL III		49 324	54 263	4 939	9.10
TOTAL GENERAL		13 008	13 465	457	3.40

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	100 157	109 587	9 430	8.60
70700000 VENTES M/SES A	100 157	109 587	9 430	8.60
AUTRES PRODUITS	3 813	48	3 765	NS
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	51	48	3	6.27
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	3 762		3 762	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	103 970	109 635	5 665	5.17
ACHATS DE MARCHANDISES	34 130	41 502	7 372	17.76
60703000 INTERNET ADSL	513	481	31	6.52
60710000 ACHAT PUBLIPHONIE/TRAFFIC VOIX	33 617	41 020	7 403	18.05
AUTRES CHARGES EXTERNES	29 744	28 347	1 398	4.93
60500000 ACHAT MATERIELS EQUIPEMENTS	83	308	224	72.93
60601000 EDF-GDF / SEM	1 248	818	430	52.64
60604000 PRODUIT ENTRETIEN		73	73	100.00
60605000 FOURNITURES DE BUREAU	801	1 051	250	23.78
61300000 LOYER 15 ALLEE DUGAY TROUIN	11 807	13 927	2 120	15.22
61310000 LOCATION TELESURVEILLANCE	940	902	38	4.22
61320000 LOCATION TPE	160	143	17	11.62
61360000 LOCATION 3 COPIEURS GE CAPITAL		3 442	3 442	100.00
61370000 LOCATION COFFRE	87	87		
61400000 CHARGES LOCATIVES	583	689	106	15.38
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 482	176	2 306	NS
61600000 ASSURANCE	1 650	1 597	53	3.33
61800000 SERVICES EXTERIEUR DIVERS	4 383	912	3 471	380.73
62206000 HONORAIRES	4 613	3 168	1 445	45.61
62207000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	44		44	
62401000 TRANSPORT S/ACHATS		27	27	100.00
62502000 MISSIONS ET RECEPTIONS	8	9	1	7.42
62600000 FRAIS POSTAUX TELECOM		5	5	100.00
62700000 SERVICES BANCAIRES	855	1 013	158	15.59
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 377	1 405	28	1.98
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	168	168	1	0.42
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	208	207	1	0.52
63511010 TAXE PRO DUGUAY TROUIN	1 001	991	10	1.01
63700000 AUTRE IMPOT ET TAXE		40	40	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	30 050	30 990	940	3.03
64100000 SALAIRES SIEGE	26 943	27 942	999	3.58
64120000 CONGES PAYES	557	3 048	3 605	118.27
64130000 PRIMES	3 664		3 664	
CHARGES SOCIALES	4 100	4 116	16	0.39
64510000 COTISATION URSSAF SIEGE	2 061	2 211	149	6.76
64511000 COTISATION RETRAITE	2 384	2 359	25	1.05
64512000 COTISATION ASSEDIC	1 285	1 276	9	0.70
64513000 COTISATION PREVOYANCE	305	305		
64550000 CH SOC S/PROV CP	100	99	198	200.88
64900000 CICE	1 836	2 134	298	13.96

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
AUTRES CHARGES		86		59	27	46.14
65100000 REDEVANCE		86		59	27	45.04
65800000 FRAIS DIVERS DE GESTION		1			1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		99 488		106 419	6 931	6.51
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		4 481		3 216	1 266	39.37
PRODUITS EXCEPTIONNELS				1 519	1 519	100.00
77200000 PDTS EXCEPT S/EX ANTE				1 519	1 519	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				457	457	100.00
67120000 AMENDES N/DED				40	40	100.00
67200000 CHARGES EXCEP S/EXER ANTERIEUR				417	417	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		4 481		4 277	204	4.77

Société à responsabilité limitée
Approbation des comptes annuels
Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice

3A.COM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7622.45 Euros
Siège social : 15 Allée Duguay Trouin
44000 Nantes
RCS Nantes – 434 265 435

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 100157 euros contre un chiffre d'affaire de 109587 euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de : vente de prestations téléphonique.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 99488 Euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de communication	34130 €
- Autres charges externes	29744 €
- Impôts et taxe	1377 €
- Rémunération du personnel	30050 €
- Charges sociales	4100 €
- Autres charges	86 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 4481 euros contre un bénéfice de 4277 € l'année précédente.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous ne pouvons malheureusement pas évaluer la profession à moyen terme, nous nous contentons d'avoir des performances dans nos résultats avec les investissements actuels.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après.

Actif

Immobilisation financière	1737 euros
Autres créances	2825 euros
Disponibilité	5774 euros
Charges constaté d'avance	2671 euros

Total actif 13008 euros

Passif

Capital	7622 euros
Réserve légale	763 euros
Report à nouveau	- 49183 euros
Résultat	4481 euros
Fournisseurs	7030 euros
Autres dettes	42294 euros

Total passif 13008 euros

Compte de résultat :

Recette	100157 €
- Achats de communication	34130 €
- Autres charges externes	29744 €
- Impôts et taxe	1377 €
- Rémunération du personnel	30050 €
- Charges sociales	4100 €
- Autres charges	86 €

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2018 fait ressortir un bénéfice de 4481 Euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Report à Nouveau la somme de 4481 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge d'une dépense non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' followed by a series of loops and a long vertical stroke.

SARL
Approbation des comptes annuels
Procès-verbal d'assemblée générale

3A.COM
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622.45 Euros
Siège social : 15 Allée Duguay Trouin
44000 Nantes
RCS Nantes – 434 265 435

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019

L'an Deux Mille Dix Neuf, et le trente juin, à dix Heure, les associés se sont réunis au siège de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur KHADIR Abdenour, représentant 125 parts en pleine propriété,
- Monsieur KHADIR Azzedine, représentant 130 parts en pleine propriété,
- Monsieur BOUZIR Abdenour, représentant 245 parts en pleine propriété,

Total des parts présentes ou représentées : 500 parts en pleine propriété sur les 500 parts composant le capital social.

Monsieur KHADIR Azzedine préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non - gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate également l'absence de dépenses au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à 4481 €uros

- Au Report à Nouveau le montant de 4481 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise de l'absence de rémunération par le gérant au cours de l'exercice 2018, l'approuve dans sa totalité et sans réserve.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

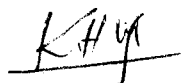
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures.

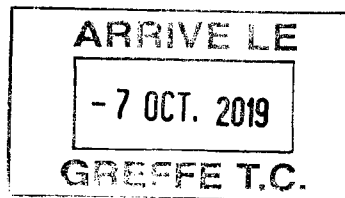
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Le gérant



Les associés





CB 48,33

SARL 3A.COM
Au capital de 7622 euros
15 Allée Duguay Trouin
44000 Nantes
RCS Nantes 434 265 350

Vos réf :
N° RC 2001B00119

Greffe du Tribunal de Commerce
De Nantes
2 Bis Quai François Mitterrand
BP 86209
44262 Nantes Cedex

Marseille, le 24 septembre 2019

Monsieur Le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents comptables ainsi que les délibérations prévus aux articles 44.1 ou 293 du décret 67-236 du 23 mars 1967 modifié, de l'exercices clos le 31 décembre 2018.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur Le Greffier, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

P/J
Un chèque de 48.33 €